

COMITE REGIONAL DAUPHINE - SAVOIE de SCRABBLE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 septembre 2013 à Voreppe

Représentants de clubs et membres du CA présents :

D. Bau (Aix les Bains), B. Billon (Voiron), C. Boudin (Noyarey), JP. Brelle (Annecy & Scrabblotins), C. Gamot (Grenoble La Tronche), J. Gontard (Seyssins), M. Lacarelle (La Côte St André), D. Martinet (St Jean de Maurienne), P. Papillon (Grenoble Cheminots), ML. Roussel (déléguée comité), M. Schneider (Grenoble-Bajatière), D. Schrive (membre CA), Ph. Sorbe (Valence-Chabeuil),

Membres du bureau présents :

A. Tarantini, G. Carry, S. Guillemard, A. Mareschal, V. & L. Odier, G. Rondot, G. Varlot

Excusés:

J. Arrandel(Evian), H. Berthod (Meythet), JC. Devos (Passy-Mont-Blanc), S. Faure Brac (Briançon), Ph. Gallet (Champagnier), D. Izac (Livron), A. Lamoine (Chambéry Centre), Ch. Lochon (Cranves-Salles), M. Patel (Romans), R. Perrin (Thyez), E. Thibault (Val Cenis), JF. Viollet (Chambéry Animation), G. Yacoubian (Annemasse), E. Baillon (Scolaire), JL. Bourget (Scolaire), C. Diana (Scolaire), JH. Favre (Scolaire), C. Rochet (Scolaire), I. Merland (Scolaire), S. Spanu (Scolaire), A. Thibault (Scolaire)

Sur 28 clubs civils, 18 sont présents, représentés ou ont donné procuration, 6 sont excusés.

Sur 17 clubs scolaires, 8 sont présents, représentés ou ont donné procuration, 1 est excusé.

Ordre du jour:

- Mot de bienvenue
- Présentation du nouveau bureau
- Calendrier
- Point financier
- Questions diverses

Introduction (A. Tarantini)

En souhaitant la bienvenue à tous les participants, le Président revient sur les élections du bureau qui ont eu lieu en Juin. Il remercie les clubs, d'avoir encouragé leurs licenciés à voter (un peu plus de 50% de votants), et les licenciés, pour lui avoir accordé ainsi qu'à son équipe leur confiance. Il indique que le bureau en place continuera une politique de concertation avec les clubs, favorisera les initiatives et mettra l'accent tout particulièrement sur les jeunes. Dans cette optique, la responsabilité d'animer le secteur 'jeunesse' se recentre dans la région grenobloise (voir ci-dessous Le bureau).

Le premier slogan de la rentrée :

Il faut que chaque club trouve (au moins) une école où faire le concours de scrabble scolaire (voir la présentation et les fiches de jeux – école et collège - de l'année en cours en annexe ou d'ici quelques jours sur <http://www.ffsc.fr/jeunes.php?page=concours>)

Extrait de la réunion 'jeunes' de l'après-midi :

Il faut aller convaincre un prof des écoles (nous sommes 522 vermeils ou diamants sur les 755 licenciés du comité, donc x qui vont à la sortie de l'école

d'un de leurs descendants) de passer une demi-heure de son temps d'enseignement pour faire faire à ses élèves une page de jeux de lettres. Il faut ensuite soit faire corriger les jeux par le prof, soit aller faire le corrigé en classe, soit le faire vous-même. Le tout va vous prendre de une à deux heures. Il faudra ensuite organiser une finale locale (la déléguée scolaire vous donnera toutes les informations nécessaires et le comité peut vous aider).

Fin d'extrait

Le Président indique que le comité dispose de 3 formateurs d'animateurs scolaires : Sylvie Guillemard (sylvie.guillemard@free.fr ou 06 69 42 07 67) pour le secteur Isère et Htes Alpes, Jean-Louis Bourget (bourget.jeanlouis@neuf.fr ou 04 75 32 58 34) pour le secteur Drôme-Ardèche et Jean-Pierre Brelle (jpbrelle@free.fr ou 06 61 58 11 79) pour le secteur Savoie-Hte Savoie et que les gens qui veulent se lancer dans l'animation dans le secteur scolaire peuvent faire appel à eux ou à la déléguée scolaire pour mettre sur pied une formation.

Le Président termine son introduction par une pensée pour notre ami Roland Merle, qui vient de nous quitter.

Le bureau (présentation en annexe)

La composition du bureau élu en Juin 2013 est la suivante :

Président : Alphonse Tarantini

Vice-présidente : Sylvie Guillemard

Trésorier : Laurent Odier

Secrétaire : Gérard Carry

Déléguée scolaire : Vincente Odier

Assistant délégué scolaire : Yoann Ricard

Correspondant Scrabblorama : Gérard Varlot

Responsable Licences et arbitrage : Gisèle Rondot

Webmestre : Alain Mareschal

Calendrier (G. Carry et toutes les personnes présentes)

Le calendrier des compétitions locales et celui des compétitions décentralisées mis à jour sont en annexe.

Les changements les plus notoires concernent :

- **Le prix d'engagement pour le simultané mondial de blitz et le simultané mondial semi-rapide, qui comportent 3 parties, contrairement aux autres simultanés, passe à 12€**

- **Le coût d'engagement à la phase 2 et à la phase 3 pour les joueurs qualifiés par la phase précédente passe à 5€ (2,5€ pour les jeunes) au lieu de 10€ (4€). La redevance pour ces joueurs est supprimée.**

Les points en suspens les plus importants sont :

- **Lieu de l'AG et du championnat en paires : dans le cadre du roulement entre les départements, après la Savoie et l'Isère, les Hautes-Alpes proposent d'accueillir cette journée à St Bonnet en Champsaur le dimanche 29 Juin. Pour rentabiliser le déplacement un TH2 serait organisé le samedi après-midi. D'autres propositions ?**
- **Qualification Inter-Clubs le 30 Mars : on cherche une salle. Actuellement on regarde sur Seyssinet et Voreppe (banlieue de Grenoble). On considère toute proposition. Il faut une salle pouvant accueillir 200 joueurs, style gymnase mais dans un environnement le plus calme possible.**
- **Championnat régional Scolaire le 23 février (sauf si cela vient en concurrence avec le Simultané Mondial des Jeunes ci-dessous) : on recherche un lieu. Il faut deux salles : une pouvant accueillir une soixantaine de joueurs, une pour une douzaine de joueurs.**
- **Date du championnat régional : choix entre le 9 février, le 16 ou le 23 mars et le 13 avril. La priorité est le 16 mars. La Côte St André regarde pour la disponibilité de sa salle.**

Il faut noter la création par la Fédération Internationale (FISF) d'une nouvelle épreuve par centre appelée Simultané Mondial des Jeunes (SMJ) en 2 parties de 12 coups en 3mn réservé comme son nom l'indique aux moins de 18 ans. La date n'est pas encore complètement fixée (22 ou 23 mars) et les modalités non plus. Le comité vous tiendra au courant, mais les volontaires pour ouvrir un centre sont les bienvenus. Cette nouvelle épreuve n'est pas encore incluse dans le calendrier des compétitions décentralisées.

Il est à noter aussi que le calcul du handicap du Simultané à Handicap (16 novembre) ne sera connu que début octobre.

Recommandations :

- Penser à informer G. Carry des évolutions ainsi que A. Mareschal afin de tenir à jour le site internet.
- Prière de transmettre à A. Mareschal les coordonnées de vos centres pour qu'il puisse renseigner de manière précise le calendrier sur le site.
- Tout changement d'adresse, d'informations concernant les clubs doit être envoyé à la fédération, à G. Carry, à A. Mareschal et à A. Tarantini.

Rappel sur les montants des redevances (le tableau est disponible sur le site <http://www.scrabblecrds.fr> onglet Comité puis dans la colonne Documents Divers : Redevance CRDS ... et joint en annexe)

Rappel des destinataires des envois :

Licences :

Les licences et les chèques doivent être transmis à Gisèle Rondot, les chèques doivent être à l'ordre de CRDS.

Affiliation :

Clubs civils : feuille bleue à la fédé avec le chèque, feuille rose à A. Tarantini

L'affiliation des clubs scolaires est offerte par le comité.

Compétitions :

| | Résultats | Redevances |
|-------------------------------------|---|-------------------|
| Simultanés Permanents | via la fiche club | Gérard CARRY |
| TH, phases, épreuves décentralisées | Alain MARESCHAL le soir même (format fichiers SIGLES) | Laurent ODIER |

Finances : (L. Odier)

Le résultat de la saison 2012/2013 a été présenté à l'AG de juin (voir le compte-rendu correspondant).

• Décision pour le défraiement des joueurs pour le Championnat du monde 2014

enveloppe globale : 1500€

Sénior: 150€ maximum

Jeune (<25 ans) 200€ maximum

• Défraiement des joueurs pour la finale des Interclubs : 30€ par joueur

- Défraiement pour les Interclubs Européens : 200€ (ce qui correspond à l'inscription). S'il y a de l'excédent, on donnera un supplément.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Décisions concernant l'utilisation des excédents

Continuer :

- Aide au club de 250€ pour le renouvellement d'ordinateur. Voir peut-être plusieurs ordis pour les gros clubs. On n'a pas statué sur ce dernier point.

Pour cette année :

- Aide aux scolaires pour Périgueux : compter 12 jeunes et 3000€ maximum ; les enfants payent au minimum 50€.
- Suppression de la redevance totale (5€) pour les joueurs qui passent une phase. Ces joueurs payent donc 5€ d'inscription. Le Comité abandonne sa redevance et prend en charge la redevance fédérale (3€/joueur)
- Subvention aux clubs de 20€ + 1,5€ par licencié à jour au 31/12/2013 en remplacement des 2,5€ par licenciés de l'exercice précédent.

Ces subventions ne sont valables que pour l'exercice 2013-2014. Une nouvelle proposition sera discutée au prochain CA.

Informations et questions diverses

- Reconduction des bulletins offerts par le comité pour l'organisation des compétitions décentralisées et les championnats départementaux :
 - En Isère : voir avec S. Guillemard
 - En Savoie : voir avec D. Bau
 - En Haute Savoie : voir avec G. Boccon
 - Dans la Drôme : voir avec G. Rondot
 - Dans les Hautes Alpes : voir avec E. Choppard
 - Les scolaires : pris sur l'Isère
- Le comité encourage les arbitres de clubs à remplir les bulletins d'avertissement et peut fournir des bulletins d'avertissements 'modèle ancien' aux clubs qui le désirent. S'adresser à S. Guillemard ou A. Tarantini. Il est d'autre part demandé aux clubs de fournir la liste des personnes qui arbitrent, dites 'Arbitres Régionaux' (envoyer la liste à G. Rondot).
- Si un club a besoin de bulletins usagés, contacter S. Guillemard

Rappel des adresses pour les envois :

Alain MARESCHAL
 101 Impasse des Armandières
 38330 MONTBONNOT
 courriel : webmestre@crds.fr ou webmestre@scrabblecrds.fr

Gisèle RONDOT
 7 allée Jean Dalton
 26000 VALENCE
 Tél: 04 75 56 12 13
 courriel : grondot@aliceadsl.fr et licences@scrabblecrds.fr

Sylvie GUILLEMARD
 175 chemin des Charpennes
 38260 LE MOTTIER
 Tél: 06 69 42 07 67
 courriel : sylvie.guillemard@free.fr

Gérard CARRY
 9 Allée Copernic
 38130 ECHIROLLES
 Tél: 06 08 21 48 37
 courriel : carry.gerard@orange.fr et paptrap@scrabblecrds.fr

Laurent et Vincente Odier
 43 rue Antoine de Saint Exupéry
 38340 VOREPPE
 courriel : laurent38340@hotmail.fr
 courriel : vincente.odier@aliceadsl.fr

Poursuite de la réunion à partir de 12h30 par un repas convivial.

Le Président
 Alphonse Tarantini

